

DOSSIER

LA RÉCEPTION DES CHEVALIERS DU SAINT-ESPRIT DANS LA CATHÉDRALE DE REIMS LE 30 MAI 1825, DE NICOLAS GOSSE (1787-1878), ESQUISSE D'UN TABLEAU POUR VERSAILLES

PAR TOM DUTHEIL

En mai 2014, le musée de la Légion d'honneur et des ordres de chevalerie s'est enrichi d'une esquisse (Ill. 1) représentant la cérémonie de réception des chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit du 30 mai 1825, au lendemain du sacre de Charles X, grâce au don de l'un de nos sociétaires, M. Jean-Christophe Palthey.



Ill. 1 Nicolas-Louis-François Gosse (1787-1878),
*La réception des chevaliers du Saint-Esprit dans la cathédrale de Reims
le 30 mai 1825*, huile sur toile, musée de la Légion d'honneur

Il est en effet de tradition, depuis Henri IV, qu'au lendemain du sacre ait lieu une cérémonie de l'ordre du Saint-Esprit lors de laquelle le nouveau roi prête serment et reçoit de nouveaux chevaliers. Celle représentée ici revêt cependant un caractère exceptionnel : première cérémonie de l'ordre depuis sa suppression en 1791, elle a une grande importance symbolique ; les nouveaux chevaliers peuvent enfin être reçus et le roi peut redonner à l'ordre toute sa splendeur passée.

Créé en 1578 par Henri III, l'ordre du Saint-Esprit est le plus prestigieux des ordres de chevalerie français sous l'Ancien Régime. Symbole d'une société d'ordres et de priviléges, il est supprimé par la Constituante le 30 juillet 1791. Il survit cependant

tant bien que mal en exil : Louis XVIII ne tient pas compte de ce décret et continue de nommer des chevaliers depuis l'Angleterre, entre 1810 et 1814.

Avec le retour des Bourbons au pouvoir en 1814, l'ordre entend retrouver son essor. Louis XVIII, monté sur le trône, lui redonne la première place dans la hiérarchie des ordres. Mais sans avoir été sacré, le roi ne peut en théorie disposer de l'ordre ; tel que le précise en effet l'article III des statuts de l'ordre, « les Rois nos successeurs ne pourront disposer en façon quelconque dudit Ordre, des deniers affectez à iceluy, ni conférer aucune commande, encore qu'elle fût vacante, qu'après avoir reçu le saint Sacre et Couronnement¹ ».

Article peu respecté dans les faits - dès Henri IV², des chevaliers furent nommés sans que le roi n'ait été sacré – aucun monarque ne présida cependant une cérémonie de réception sans avoir reçu la sainte onction à Reims.

Or, malgré deux tentatives, Louis XVIII ne fut jamais couronné. Dès son retour en France, des préparatifs furent effectués pour un sacre fixé au 25 août 1815 (jour de la Saint-Louis, fête des souverains), mais ce projet fut contrecarré par le retour de Napoléon au pouvoir. Après les Cent-Jours, des problèmes financiers, la situation politique et enfin l'état de santé du monarque mirent un terme aux différents projets de 1818 et 1823³.

Louis XVIII se contenta donc tout d'abord de nommer dans l'ordre les souverains et princes coalisés contre Napoléon, dont le roi Georges III, son fils le prince régent, ou encore le duc de Wellington et le prince de Schwarzenberg. Un premier chevalier français, le duc de Richelieu, fut nommé en 1818 et plusieurs autres nominations eurent lieu entre 1820 et 1824, mais aucune cérémonie de réception ne fut organisée.

Succédant à Louis XVIII, mort le 16 septembre 1824, Charles X se fit sacrer le 29 mai 1825. Dès le lendemain, le nouveau roi prêta serment et présida la première cérémonie de réception des chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit de la Restauration.

Par le faste déployé pour cette cérémonie, Charles X entendait montrer la légitimité de la dynastie des Bourbons. S'il s'agit en réalité du chant du cygne des ordres de chevalerie d'Ancien Régime, la force symbolique de cet évènement n'échappe pas à Louis-Philippe d'Orléans, qui monte sur le trône en 1830. Désireux de faire du château de Versailles un musée « à toutes les gloires de la France », ce dernier sélectionne cette scène parmi les évènements marquants du règne de Charles X qu'il souhaite représenter.

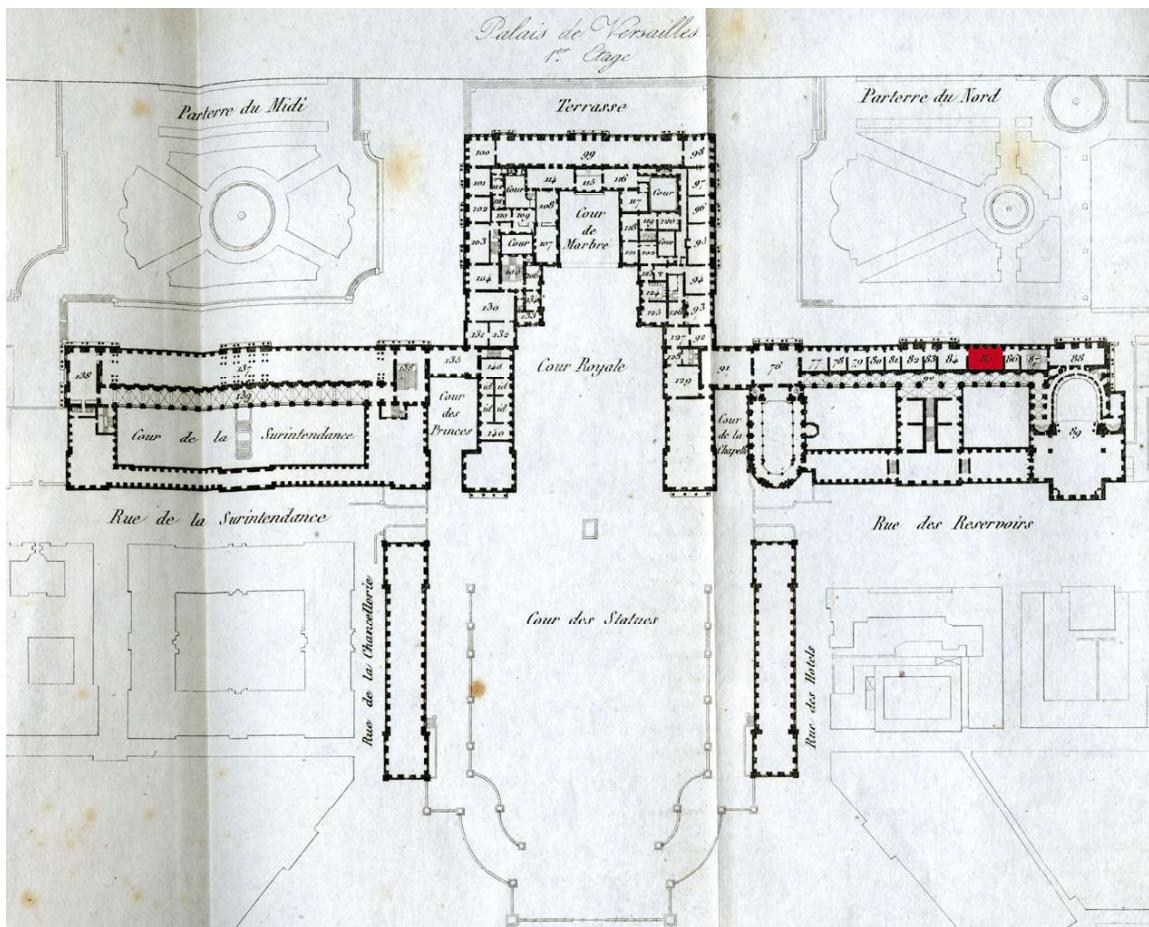
1 Panhard (Félix), *L'ordre du Saint-Esprit aux XVIII^e et XIX^e siècles. Notes historiques et biographiques sur les membres de cet ordre depuis Louis XV jusqu'à Charles X, 1715-1830*, précédé d'un précis historique, Paris, Librairie heraldique de J-B Dumoulin, 1868.

2 Sacré le 27 février 1593, quelques jours après sa conversion au catholicisme, Henri IV avait nommé une promotion par lettres patentes dès le 30 décembre 1589.

3 Lacaille (Frédéric), « Le dernier sacre des Bourbons », in *Sacres royaux de Louis XIII à Charles X*, Paris, Éditions du patrimoine, 2014.

Le registre des commandes du roi des Français pour le musée de l'Histoire de France à Versailles fait ainsi état de la commande d'un tableau représentant la « Réception des chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit dans la cathédrale de Reims, le 30 mai 1825 », pour la somme de 1 800 francs, par décision du 9 octobre 1840⁴. Ce tableau devait se trouver dans la salle n° 85, au premier étage de l'aile nord du château, dans l'ancien appartement des cardinaux de Rohan et de Soubise, dédié par Louis-Philippe au règne de Charles X (Ill. 2).

Bien que commandé en 1840, trois ans après l'inauguration du musée, il semble bien que ce tableau fasse partie du projet initial de Louis-Philippe, puisqu'il figure sur



Ill. 2 Plan du 1^{er} étage du château de Versailles,
musée de l'Histoire de France, 1837, archives du musée de la Légion d'honneur

le catalogue des peintures et des sculptures du Palais de Versailles dès 1837⁵. Il est également présent dans le petit livret édité pour les visiteurs du musée⁶ et dans le

4 Archives des musées nationaux : 2 DD 5 ; 2 DD 9 ; 2 DD 12. Le registre semble cependant faire une erreur pour les dimensions, indiquant « 1,93 x 1,57 » alors qu'il s'agissait de l'inverse (157 cm de hauteur pour 193 cm de largeur).

5 *Notice des peintures et des sculptures du palais de Versailles*, Paris, Imprimerie de Crapelet, 1837.

6 *Indicateur des tableaux, portraits et sculptures du musée de Versailles, par salles et par ordre de dates dans chacune d'elles ; suivi de la description des statues, bronzes, bosquets et pièces d'eau du parc*, Imprimerie de Marlin, Versailles, 1837.

catalogue des notices historiques⁷, parus la même année, sans que le nom du peintre ne soit jamais indiqué.

Ouvrages de référence, mais non dépourvus d'inexactitudes, ces catalogues nous montrent le musée tel qu'il fut souhaité par Louis-Philippe, et non tel qu'il fut réellement. À son inauguration en 1837, beaucoup de tableaux manquent encore, même dans les salles principales comme dans la galerie des batailles. Pour certaines œuvres, la commande n'a même pas encore été passée. Alors que la Révolution de 1848 met un terme à la monarchie de Juillet, le musée demeure un immense chantier et notre tableau, comme plusieurs autres, ne fut semble-t-il jamais réalisé. Jamais livré, il ne figure pas dans le catalogue des peintures du château de Versailles rédigé par Eudore Soulié sous le second Empire⁸, où il aurait dû se trouver salle n° 92 (ancienne salle n° 85) et il n'en existe aucune trace dans les collections nationales. Seule demeure aujourd'hui cette esquisse préparatoire, en pastel marouflé sur toile, plus petite que n'aurait dû l'être le tableau original (70,5 cm x 111,5 cm).

Si aucun des catalogues du château abordant ce tableau ne mentionne d'artiste, on peut affirmer sans trop de doutes que le tableau fut commandé au peintre Nicolas-Louis-François Gosse (1787-1878), également auteur de l'esquisse. Les registres des commandes et acquisitions de Louis-Philippe⁹ citent son nom pour la décision du 9 octobre 1840 et le musée de la Légion d'honneur conserve dans ses archives une lettre¹⁰ écrite par Gosse à Fromont où il lui signifie la commande par le roi « d'un tableau représentant la cérémonie de réception des chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit par le roi Charles dix à Reims. »

Peintre parisien, élève de François-André Vincent, Nicolas Gosse expose aux Salons de 1808 à 1870. Il se distingue par ses portraits et ses tableaux historiques et reçoit une médaille de troisième classe en 1818, puis de deuxième classe en 1824. Il est fait chevalier de la Légion d'honneur en 1828 et officier en 1870. Il reçoit de nombreuses commandes publiques, notamment pour des décors théâtraux. Il est donc tout à fait normal qu'il figure parmi la cohorte de peintres à laquelle Louis-Philippe fait appel pour son musée de Versailles. Outre le tableau de la cérémonie du Saint-Esprit du 30 mai 1825, il reçoit la commande de quatre autres peintures pour le musée de l'Histoire de France : « Louis-Philippe refuse la couronne offerte par le Congrès belge au duc de Nemours le 17 février 1731 »¹¹, livré en 1836, « Napoléon I^{er} reçoit la reine de Prusse à Tilsit, 6 juillet 1807 »¹², livré en 1837, « Napoléon I^{er} reçoit à Erfurt l'ambassadeur

7 *Notice historique des peintures et des sculptures du Palais de Versailles*, Imprimerie de L.B. Thomassin et Cie, Paris, 1837.

8 *Notices du musée impérial de Versailles*, Soulié (Eudore), conservateur adjoint des Musées Impériaux, chargé du service du musée de Versailles, Imprimerie des Musées Impériaux, Paris, 1860.

9 Voir note 4.

10 Archives du musée de la Légion d'honneur, achat du 16 juillet 1955, Inv. 08081.

11 Il devait se trouver dans la salle n° 86, dédiée au règne de Louis-Philippe, aile nord, premier étage, châteaux de Versailles et de Trianon, Inv. MV 1818.

12 Salle n° 71, dédiée aux campagnes de la Révolution et de l'Empire, aile du midi, rez-de-chaussée, où il est exposé encore aujourd'hui, châteaux de Versailles et de Trianon, Inv. MV 1555.

d'Autriche, octobre 1808 »¹³, livré en 1838 et enfin « Charles X se rend à Notre-Dame de Paris, 27 septembre 1824 »¹⁴, livré en 1840. La chronologie de réalisation de ces tableaux semble logique au regard de l'importance que Louis-Philippe accordait à certaines périodes historiques. Dans un souci de réconciliation nationale, il a privilégié l'ère napoléonienne et son propre règne à celui de Charles X, jugé moins fédérateur. Cela explique que le tableau de Charles X se rendant à Notre-Dame n'ait été livré qu'en 1840, trois ans après l'ouverture, alors que venait juste d'être commandé celui de la cérémonie des chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit, qui ne sera jamais livré.

Il convient de remarquer que le tableau du lendemain du sacre de Charles X n'est pas la seule cérémonie de remise d'un ordre de chevalerie qui fut commandée à Gosse par Louis-Philippe. Celui-ci l'a en effet chargé de le représenter recevant l'ordre de la Jarretière des mains de la reine Victoria, le 11 octobre 1844 au château de Windsor. Il livra deux tableaux commandés en 1846, inspirés de ceux exécutés pour la reine Victoria par Louis Hague en 1844¹⁵.

Après la chute de la monarchie de Juillet, l'esquisse préparatoire apparaît pour la première fois en 1851 où elle est vendue dans le cadre du règlement de la succession de Louis-Philippe¹⁶. Attribuée à Gosse dans le catalogue, elle figure parmi les « tableaux commandés par le roi pour le musée de Versailles et rendus par les artistes après les événements de février ; plusieurs de ces tableaux sont à divers degrés d'avancement, d'autres entièrement terminés ». On la retrouve ensuite dans la correspondance entre le conservateur du musée, Claude Ducourtial et Alain Pougetoux en 1984, chez un certain M. Martin du Nord. Elle est à ce moment-là attribuée par erreur à Pierre-Louis Delaval (1790-1881). Elle réapparaît ensuite à Drouot lors d'une vente en avril 2011, identifiée par Étienne Martin puis achetée par l'un de nos sociétaires, Jean-Christophe Palthey qui l'offre au musée en 2014.

L'arrivée de cette esquisse dans les collections du musée est intéressante sous bien des aspects :

13 Salle n° 80, dédiée au premier Empire, aile nord, premier étage, châteaux de Versailles et de Trianon, Inv. MV 1734.

14 Salle n° 85, dédiée au règne de Charles X, aile nord, premier étage. Ce tableau est appelé « Entrée de Charles X à Paris » dans les catalogues du XIX^e siècle, toujours exposé dans l'aile nord, salle n° 1, châteaux de Versailles et de Trianon, Inv. MV 1790.

15 Parmi les deux tableaux de Gosse, l'un a récemment été acquis par le musée, lors de la dispersion des collections de la famille de France, les 29 et 30 septembre 2015 chez Sotheby's. Il est aujourd'hui exposé dans la salle des ordres étrangers (Inv. 010327). Le second, commandé pour le château d'Eu, est aujourd'hui conservé au château de Versailles (Inv. 2014.00.1505). Ils sont inspirés de deux aquarelles de Louis Hague, dont l'une se trouvait dans la même vente (lot n° 23) et la seconde dans les collections royales britanniques (RCIN 919793).

16 *Domaine d'Orléans. Catalogue des tableaux modernes, portraits historiques, dessins, gouaches, pastels, statues et bustes en marbre et en bronze, provenant des collections du feu roi Louis-Philippe*, 28 avril 1851, Imprimerie et lithographie de Maulde et Renou, Paris, lot n°54, p. 11 et dans un second catalogue plus détaillé, n° 179, p. 22.

Comme Nicolas Gosse le dit lui-même dans sa lettre à Fromont, « Ces sortes de tableaux demandent à être exacts » et l'artiste semble avoir voulu faire preuve d'un véritable souci de fidélité à la réalité. Bien que n'ayant pas lui-même assisté au sacre, il est très probable qu'il ait consulté les différents récits de cette cérémonie, dont les instructions imprimées pour les chevaliers¹⁷ en mai 1825 ou encore le récit de François-Antoine-Marie Miel paru la même année¹⁸.

Le peintre a choisi de nous représenter la scène de profil, à gauche du sanctuaire de la cathédrale de Reims ; cela donne plus de théâtralité et place Charles X au premier plan. La cérémonie est dépeinte au moment de l'investiture des chevaliers dans l'ordre ; 23^e acte du programme¹⁹, après l'entrée de la procession dans la cathédrale, les diverses réverences, les vêpres, de nouvelles réverences, la signature par le roi du serment de l'ordre, les hommages des princes de sang et des officiers de l'ordre et la réception des commandeurs ecclésiastiques. En arrière-plan est dépeint le décor de la cathédrale, qui, d'après Miel, « présentait à peu près le même aspect que le jour du sacre ». Seule a été rajoutée dans la ligne des stalles hautes du chœur la frise représentant « la plaque du Saint-Esprit et le blason de chaque chevalier »²⁰, visible à l'arrière-plan de l'esquisse. Malgré leur aspect très esquissé, certaines armoiries semblent même reconnaissables, telle celle du marquis de Caraman (au-dessus de la tête de Louis-Philippe).

Au centre de la composition se trouve le roi Charles X, assis sur un fauteuil en haut d'une estrade de trois marches, passant le collier autour du cou d'un nouveau chevalier. Derrière lui se tient le chancelier de l'ordre, Charles-Henri Dambray, qui tient le livre des Évangiles sur lequel les chevaliers posent la main droite pour prêter serment. Autour de lui se trouvent certainement les autres officiers, chargés de détacher le manteau du récipiendaire, afin que le roi puisse lui passer le cordon bleu autour du cou. On reconnaît l'huissier de l'ordre, Nicolas-Pierre Tiolier à la gauche du roi en bas de l'estrade. Il porte la masse²¹, symbole de son office, datant du XVI^e siècle et utilisée pour la dernière fois lors de cette cérémonie. Jugée trop lourde, elle sera remplacée par une nouvelle masse livrée en 1826, dessinée par le sculpteur Fouquet et exécutée par MM. Richard, Quesnel et Roux²² (Ill. 3).

17 *Sacre de Sa Majesté Charles X. À Reims 1825. Instruction pour MM. les chevaliers et commandeurs de l'ordre du Saint-Esprit, sur la cérémonie de cet ordre, qui aura lieu à Reims le lendemain du Sacre et du Couronnement de Sa Majesté Charles X*, Paris, Imprimerie royale, 1825, archives du musée de la Légion d'honneur, Inv. 01821, et Bibliothèque nationale de France, côte 4°LI1461.

18 Miel (François-Antoine-Marie), *Histoire du Sacre de Charles X dans ses rapports avec les Beaux-arts et les Libertés publiques de la France*, Paris, C. L. F. Panckoucke éditeur, 1825. Ces deux ouvrages sont cités dans l'article d'Hervé Pinoteau, « La cérémonie du Saint-Esprit à Reims en 1825 » in *Études sur les ordres de chevalerie du roi en France, et tout spécialement de Saint-Michel et du Saint-Esprit*, Paris, Le Léopard d'or, 1995.

19 Voir note 17.

20 Miel (François-Antoine-Marie), op. cit.

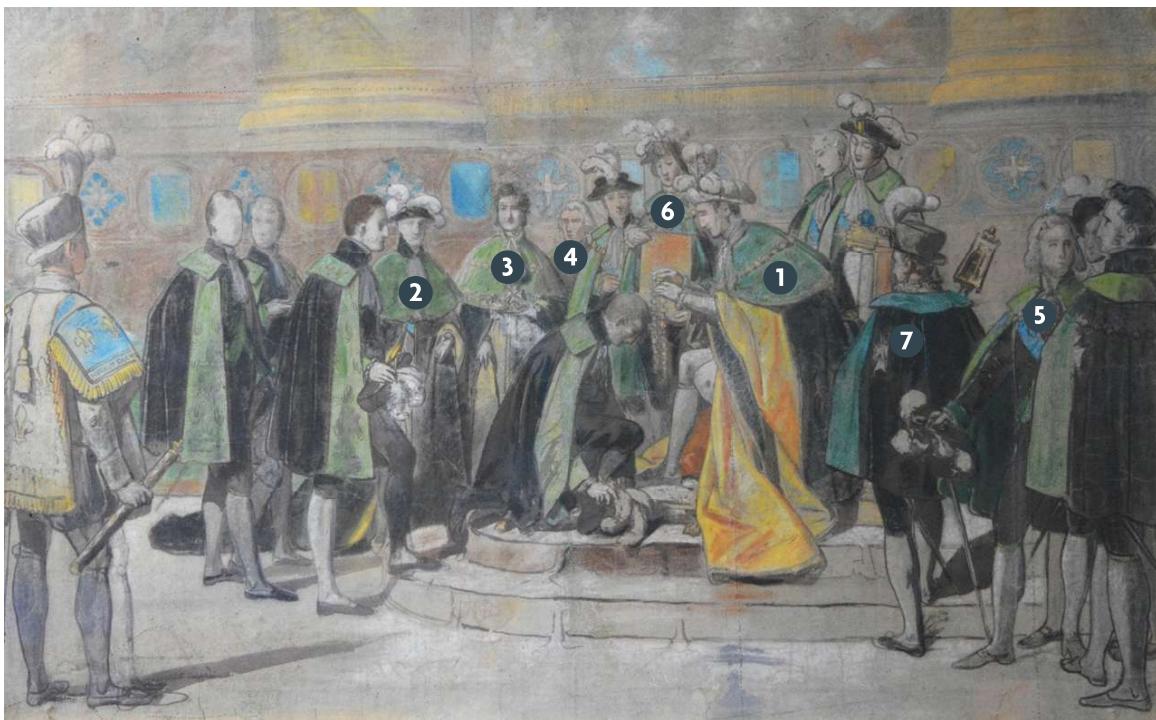
21 Cette masse est aujourd'hui conservée au musée du Louvre, dans la salle du trésor de l'ordre, Inv. MR564.

22 Cette masse a été acquise par le musée de la Légion d'honneur en 1953 et est exposée dans la salle des ordres royaux, à côté de l'esquisse, Inv. 04536.



III. 3 Masse de l'huissier de l'ordre du Saint-Esprit, 1826

À la droite du roi sont également représentés les princes du sang : Louis-Henri-Joseph, duc de Bourbon, prince de Condé (7^e personnage en partant de la gauche), Louis-Philippe, duc d'Orléans (6^e personnage en partant de la gauche) et Louis-Antoine d'Artois, duc d'Angoulême, Dauphin de France (5^e personnage en partant de la gauche). À gauche du tableau se trouvent les chevaliers non reçus qui avancent vers le roi par groupes de quatre. Parmi les trois chevaliers de l'extrême droite du tableau, on peut très certainement reconnaître Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord²³, représenté de face, qui vient d'être reçu (il porte son cordon bleu). Celui-ci faisant partie du premier groupe de quatre chevaliers, on peut supposer que les quatre chevaliers qui s'avancent vers le roi pour être reçus à leur tour constituent le second groupe, composé du duc de Luxembourg, du duc de Gramont, du duc d'Aumont et du prince de Poix (Ill. 4).



Ill. 4 - 1. Charles X, roi de France
2. Louis-Antoine d'Artois, duc d'Angoulême,
Dauphin de France,
3. Louis-Philippe, duc d'Orléans,

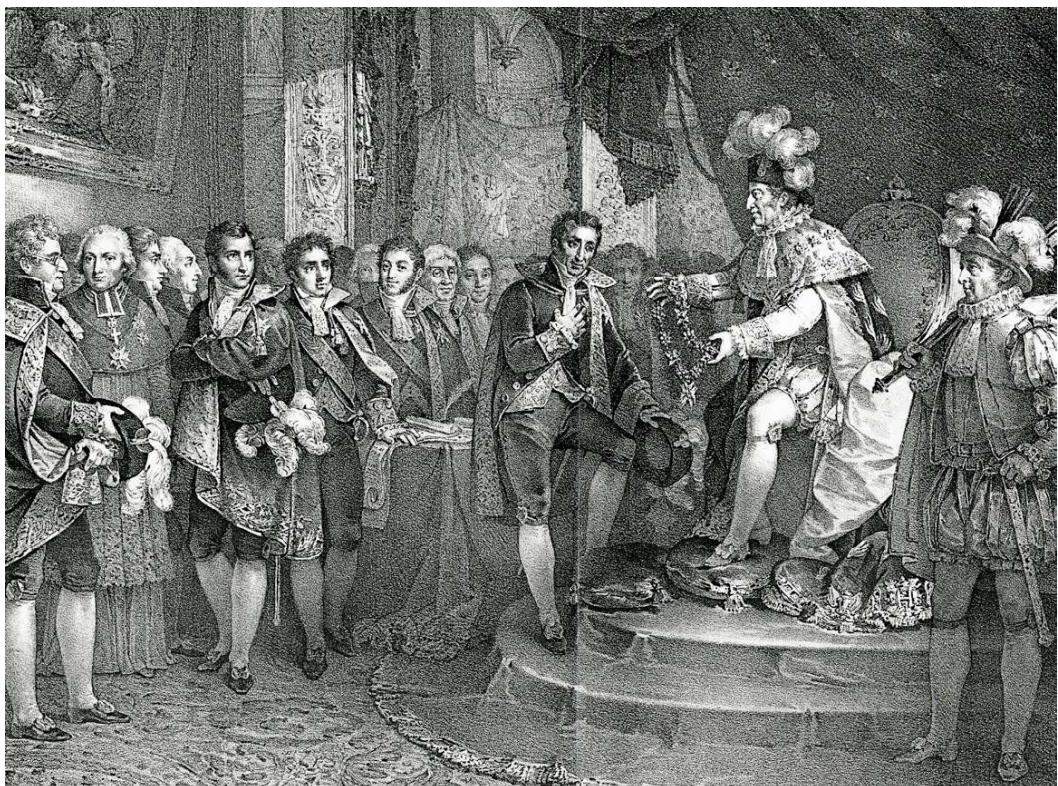
4. Louis-Henri-Joseph, duc de Bourbon,
5. Charles-Maurice, prince de Talleyrand-Périgord,
6. Charles-Henri Dambray, chancelier de l'ordre,
7. Nicolas-Pierre Tiolier, huissier de l'ordre

Bien que riche d'enseignements, cette représentation doit être considérée avec prudence comme la plupart des sources iconographiques : les peintres en effet privilégièrent souvent les aspects scénographiques et esthétiques pour représenter des cérémonies

²³ Talleyrand fut nommé chevalier le 30 septembre 1820, sous le règne de Louis XVIII.

dont le protocole complexe n'est connu dans son exactitude que des seuls officiers de l'ordre. Qui plus est, il faut rappeler que lorsque la commande est passée, en 1840, les ordres royaux d'Ancien Régime ont été mis en sommeil par Louis-Philippe et Gosse n'a pas assisté à la cérémonie du 30 mai 1825.

Plusieurs éléments de cette esquisse laissent ainsi perplexe au regard des récits, et permettent de soulever certaines interrogations. Deux autres représentations de cette scène constituent également d'intéressants éléments de comparaison : la première et la plus intéressante est une peinture sur plaque de porcelaine réalisée par Jean-Charles Develly (1783-1862), réalisée par la Manufacture royale de Sèvres pour la table du sacre de Charles X²⁴, dont les archives de la Manufacture Nationale de Sèvres et le Museum of Fine Arts de Boston conservent toutes deux des esquisses. La seconde est une lithographie de Langlumé d'après Maurin, conservée dans les archives du musée²⁵ (Ill. 5).



III. 5 Langlumé, d'après Nicolas-Eustache Maurin, *Cérémonie de l'ordre du Saint-Esprit le 30 mai 1825*, lithographie, musée de la Légion d'honneur

Le premier élément qui pose question est la présence tout à gauche de l'esquisse d'un héraut d'armes de France, bien reconnaissable à son tabard fleurdelisé et à son bâton. Les statuts de l'ordre du Saint-Esprit prévoient l'existence de quatre grands officiers (un chancelier, un prévôt maître des cérémonies, un grand trésorier et un greffier),

24 Cette table fut exposée par la Manufacture royale de Sèvres à l'exposition des produits de l'industrie de 1827 où elle fut acquise par un représentant du roi d'Espagne Ferdinand VII. Elle se trouve aujourd'hui dans le salon Charles III du palais royal de Madrid.

25 Legs Maurice Bucquet, Inv. 1625G.

ayant rang de chevaliers, et de plusieurs petits officiers (intendant, généalogiste, héraut roi d'armes, huissier, historiographe, etc.). Pour la cérémonie du 30 mai 1825, le récit de Miel nous confirme que les grands officiers présents furent bien assistés d'un héraut d'armes. Il s'agit cependant du héraut d'armes propre à l'ordre, Charles-Pierre chevalier des Maisons, nommé le 1^{er} décembre 1819²⁶, et non d'un héraut d'armes de France rattaché à la maison du roi. Son uniforme était similaire à celui de l'huissier, de satin noir avec un mantelet de velours vert, brodé de flammes (article 71 des statuts)²⁷. Rien ne semble donc justifier la présence de ce héraut d'armes de France. Est-ce une erreur du peintre issue d'une confusion avec la cérémonie du sacre qui a eu lieu la veille ?

Il faut noter que l'une des esquisses de Develly pour la table du sacre, exécutée quant à elle peu après la cérémonie, aujourd'hui conservée au Museum of Fine Arts de Boston²⁸ représente aussi au premier plan un héraut d'armes de France (Ill. 6).

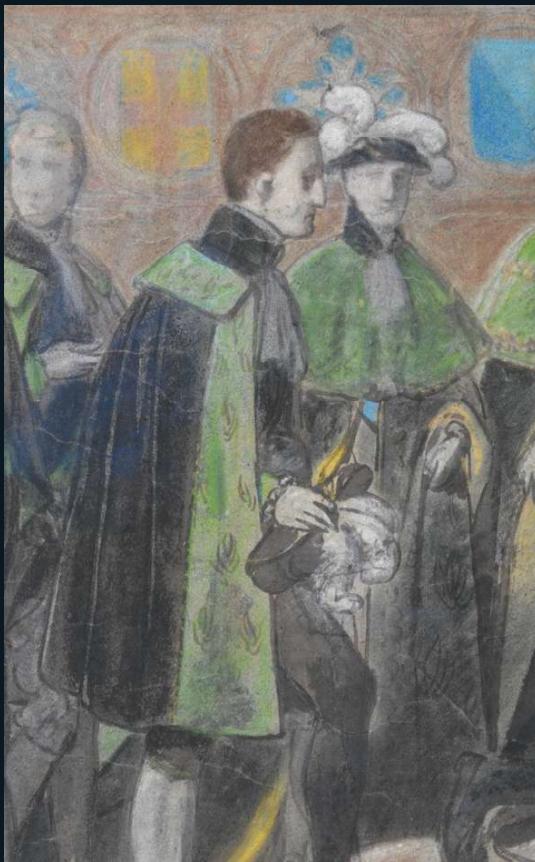


Ill. 6 Jean-Charles Develly (1783-1862),
Réception des chevaliers du Saint-Esprit,
aquarelle, museum of Fine Arts, Boston

26 Cf note 1, p. 171. Le chevalier des Maisons succéda en décembre 1819 comme héraut et roi d'armes du roi à Joseph du Tillet de Villars.

27 Guimaraes (Christophe), *L'insigne de fonction des hérauts d'armes de France sous la Restauration*, 2015.

28 Develly (Jean-Charles), *Réception des chevaliers du Saint-Esprit*, aquarelle, Museum of Fine Arts, Boston, Forsyth Wickes Collection, Inv. 65.2557.



III. 7 Nicolas-Louis-François Gosse (1787-1878),
Détail d'un chevalier en petit costume,
huile sur toile, musée de la Légion d'honneur



III. 8 Petit costume d'hiver de chevalier
de l'ordre du Saint-Esprit,
soie, broderies d'or et velours, vers 1825,
musée de la Légion d'honneur



III. 9 Maison Dallemagne,
Manteau de l'ordre du Saint-Esprit de Louis XVIII
puis Charles X, Paris, musée de l'Armée

Or, de nombreux témoignages comme celui de la duchesse de Maillé²⁹, nous rappellent que la cérémonie de 1825 se déroula dans une certaine confusion. Il est donc tout à fait possible qu'un héraut d'arme de France, présent le jour du sacre, assistât également à la cérémonie du lendemain.

Le second et principal aspect intéressant de cette esquisse provient de la manière dont sont vêtus les princes du sang, le duc d'Angoulême, le duc de Bourbon et le duc d'Orléans, qui arborent tous trois un grand manteau de l'ordre du Saint-Esprit.

Tel que nous le dit le récit de Miel, confirmé par les archives conservées au musée de la Légion d'honneur dans le fonds Tiolier³⁰, Charles X avait en effet décidé pour cette cérémonie que tous les officiers, commandeurs et chevaliers porteraient le petit costume, fixé en 1777 par Louis XVI pour les cérémonies ordinaires (Ill. 7 et 8). Comment alors expliquer le port du grand manteau par ces princes du sang, quand seul Charles X devait porter le grand costume prévu pour la cérémonie d'investiture de Louis XVIII, aujourd'hui conservé au musée de l'Armée³¹ (Ill. 9) ?

Il est intéressant de rappeler que, malgré l'apparition du petit costume sous le règne de Louis XVI, les grands costumes continuent à être utilisés à la fin de l'Ancien Régime pour les cérémonies d'investitures³².

Sous la Restauration, les premiers grands manteaux sont commandés à la maison Dallemande en 1814 et 1815 et destinés aux princes étrangers³³. Huit autres³⁴ sont commandés entre 1818 et 1819 en prévision du sacre de Louis XVIII. Sur ces huit manteaux, un était réservé au roi, avec une traîne plus longue, et sept pour des chevaliers ou des officiers. Il est difficile de faire une attribution plus précise de ces derniers manteaux. Une note sur les « Dispositions pour la cérémonie de la réception du roi comme chef et souverain grand maître des ordres du Saint-Esprit et de Saint-Michel »³⁵, conservée dans les archives du musée stipule que les officiers seront vêtus pour la cérémonie du « grand habit et grand manteau de l'ordre » et les chevaliers du « grand costume ». Une recommandation rapidement modifiée, très certainement pour des raisons économiques, puisqu'une autre note de février 1819 fait

29 Maillé (Blanche-Joséphine, duchesse de), de la Fournière (Xavier), *Souvenirs des deux Restaurations, Journal inédit*, Paris, Perrin, 1993.

30 Archives du musée de la Légion d'honneur, fonds « Tiolier », Registre O 1808, *Ordres de Saint-Michel et du Saint-Esprit. Registre-Journal de M. Tiolier, huissier des Ordres du Roi, du 1^{er} janvier 1814 au (21 mai 1829)*, et carton n° 13.

31 Dépôt du musée de Cluny provenant de l'ancien musée des Souverains, Inv. Cl 18565.

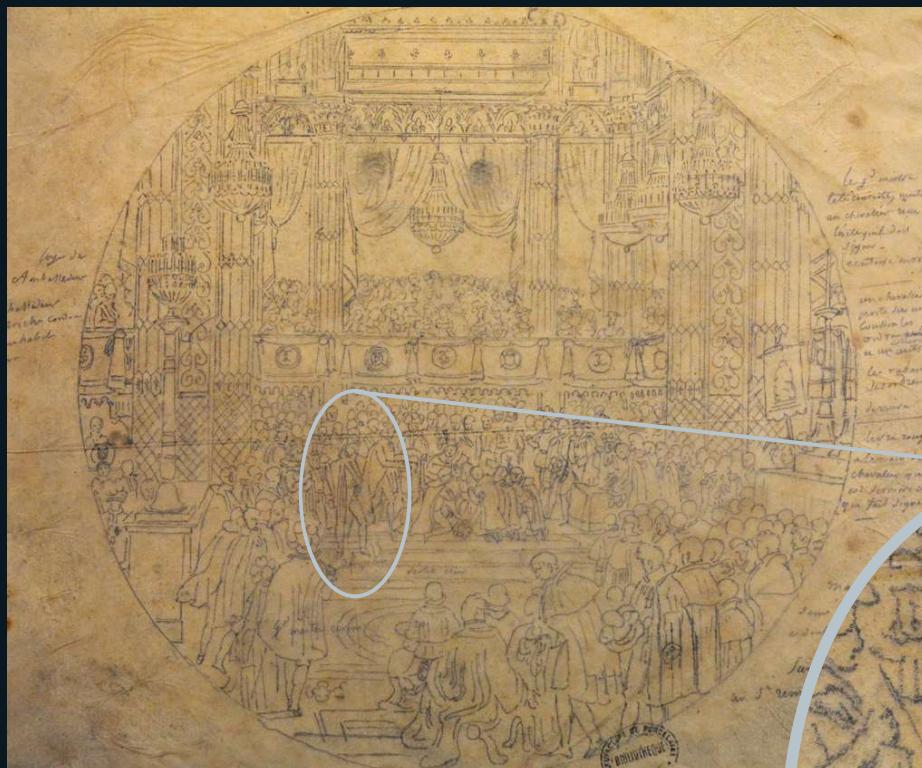
32 Dans son ouvrage *Les insignes de l'ordre du Saint-Esprit. Colliers, croix, plaques, chapelets et autres ornements distribués à Messieurs les chevaliers, prélats et officiers des Ordres du roi*, Patrick Spillaert précise : « Lors de la grande promotion du règne de Louis XVI le 1^{er} janvier 1784, le grand manteau était encore porté par les 22 novices. ».

33 Parmi ces différents manteaux, celui de l'empereur François I^{er} d'Autriche est conservé dans la Schatzkammer de Vienne, celui d'Alexandre I^{er} se trouve au musée de l'Ermitage à Saint-Pétersbourg.

34 De ces huit manteaux, six sont conservés aujourd'hui au musée du Louvre (Inv. Cl. 18561, Cl. 18566 à 18570), un au musée de l'Armée (Cl. 18565) et un au musée de la Légion d'honneur (Cl. 18564).

35 Archives du musée de la Légion d'honneur, fonds « Tiolier », carton n° 12.

III. 10
Jean-Charles Develly (1783-1862),
Réception des chevaliers
du Saint-Esprit, aquarelle,
archives de la Manufacture
nationale de Sèvres



III. 11 et 12 Jean-Charles Develly (1783-1862),
Réception des chevaliers du Saint-Esprit,
dessin préparatoire, archives de la Manufacture nationale de Sèvres



allusion à « 8 grands manteaux faits, 18 petits costumes en cours »³⁶. Dès le règne de Louis XVIII, il fut donc envisagé que tous les chevaliers ne porteraient pas le grand costume. L'esquisse de Gosse laisse alors supposer que ces derniers furent destinés aux princes du sang, qui les auraient récupérés pour la cérémonie de 1825. Cette séduisante hypothèse est cependant peu plausible. Sous le règne de Louis XVIII, seuls six manteaux³⁷ auraient été nécessaires et rien ne justifie alors la commande d'un manteau supplémentaire. Enfin il faut souligner que le col d'un des manteaux, inachevé, n'est pas ouvert, ce qui laisse à penser que la commande a été interrompue subitement lorsque le projet de sacre a été abandonné.

Une autre hypothèse pour expliquer le port des grands costumes serait leur utilisation par les chevaliers déjà reçus dans l'ordre sous la Restauration. Cela semble également peu plausible. Parmi les « questions préparées et proposées » par Tiolier en 1824³⁸, après s'être interrogé sur le costume du roi, figure celle-ci, « les cinq chevaliers reçus font partie de la cérémonie, auront-ils le même costume ? ». Seuls les princes de sang sont cependant représentés en grand manteau sur l'esquisse et on ne reconnaît nulle part les ducs de La Rochefoucauld et de la Vauguyon (seuls autres chevaliers reçus encore vivants au moment du sacre) portant d'éventuels grands manteaux.

Pour la cérémonie du 30 mai 1825, de nombreux éléments iconographiques vont dans le sens du récit de Miel, qui affirme que seul le roi portait le grand manteau ce jour-là. S'il existe bien une médaille du Sacre³⁹ sur laquelle le duc d'Angoulême est semble-t-il représenté portant le grand manteau, il s'agit d'une représentation du sacre lui-même et le costume est très probablement celui de pair de France. Sur les deux autres représentations de la cérémonie, tous les chevaliers sont représentés en petits costumes. Sur l'un des dessins préparatoires de Develly⁴⁰, le Dauphin est même nominativement identifié et représenté en petit costume. Le seul grand manteau utilisé le lendemain du sacre serait donc celui commandé par Louis XVIII et porté par le roi Charles X (Ill. 10, 11 et 12).

Le fonds Tiolier conserve enfin plusieurs documents qui insistent sur la décision du roi, sans doute pour des raisons économiques⁴¹, de faire porter à tous le petit manteau.

36 Voir *Les insignes de l'ordre du Saint-Esprit. Colliers, croix, plaques, chapelets et autres ornements distribués à Messieurs les chevaliers, prélats et officiers des Ordres du roi*, par Spilliaert (Patrick), Paris, Le Léopard d'or, 2016.

37 Ces manteaux auraient été destinés au comte d'Artois, aux ducs d'Angoulême et de Berry, au duc d'Orléans, au prince de Condé et au duc de Bourbon.

38 Archives du musée de la Légion d'honneur, fonds « Tiolier », carton n° 13.

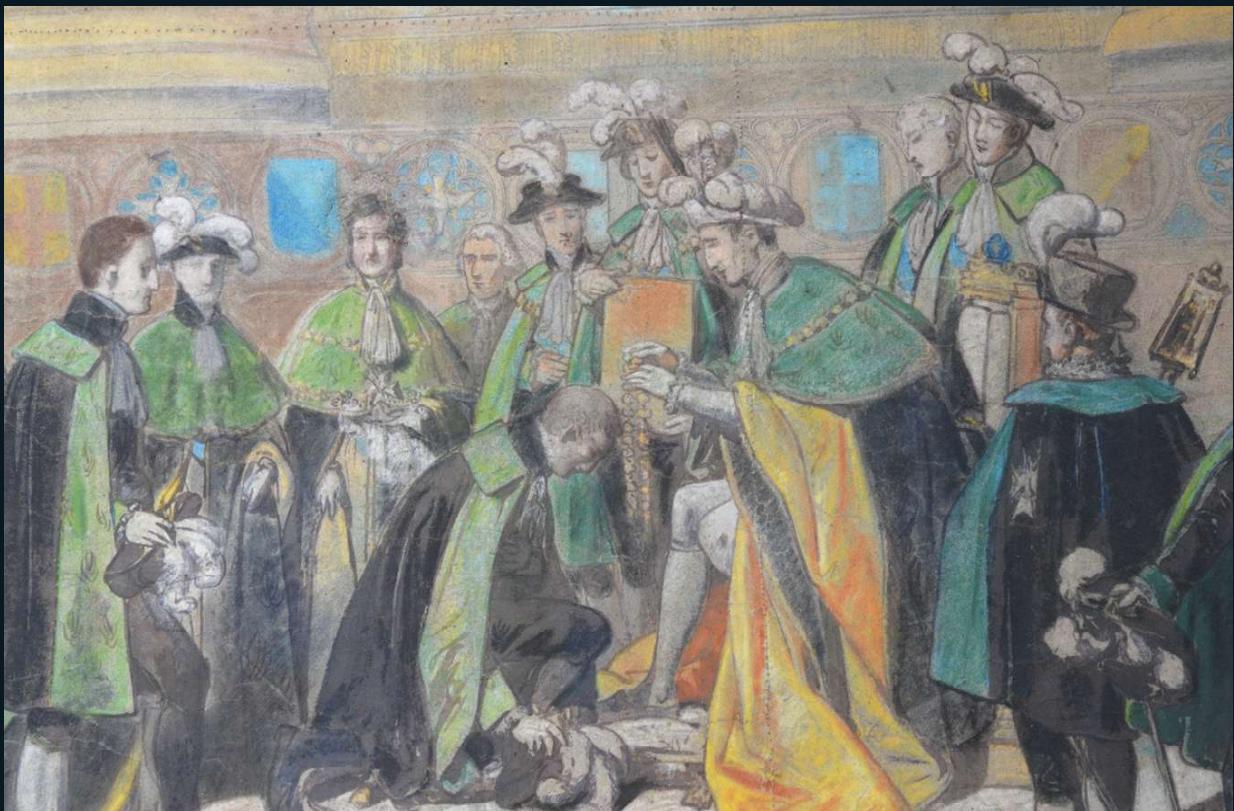
39 Médaille gravée par Gatteaux, aujourd'hui conservée au cabinet des Monnaies et Médailles de la Bibliothèque nationale de France. Le musée de la Légion d'honneur expose également un exemplaire de cette médaille, provenant des collections de l'Ambassadeur Spada (Inv. 1239). Une autre médaille (médaille 401) est conservée dans le médaillier du duc d'Aumale au château de Chantilly, musée Condé. Voir le catalogue de l'exposition *D'or et d'argent. Décorations des princes de Condé et du duc d'Aumale*, p. 60.

40 Develly (Jean-Charles), *Réception des chevaliers du Saint-Esprit*, dessin préparatoire, Manufacture nationale de Sèvres, Archives, Inv. M.J.88.5.

41 Dans les archives du musée de la Légion d'honneur, fonds « Tiolier », Registre O 1805, un mémoire daté du 16 novembre 1823 donne le prix d'un grand costume : 15 000 francs, et celui d'un petit costume : 3 465 francs.



Ill. 13 Baron Gérard (1770-1837), *Sacre de Charles X à Reims le 19 mai 1825*, huile sur toile, châteaux de Versailles et de Trianon



Ill. 14 Nicolas-Louis-François Gosse (1787-1878),
La réception des chevaliers du Saint-Esprit dans la cathédrale de Reims le 30 mai 1825,
détail, huile sur toile, musée de la Légion d'honneur

Une copie du courrier d'invitation envoyé au duc d'Angoulême précise même cette décision⁴².

Il y a une ultime façon d'expliquer cette manière de représenter les princes de sang. Cette esquisse peut être rapprochée d'un autre tableau qui se trouvait également dans la salle du musée de Versailles dédiée à Charles X : la représentation de son sacre par le baron Gérard⁴³. Achevée en 1827, elle est déjà dans cette salle quand la commande de notre tableau est passée à Gosse. Celui-ci a donc pu aisément le contempler et s'en inspirer. La scène principale de ce tableau, très ressemblante à celle de l'esquisse (la façon dont est représenté Louis-Philippe est presque identique, notamment dans le positionnement des mains), dépeint le duc d'Angoulême, le duc d'Orléans et le duc de Bourbon dans leur manteau de pair ouvert sur l'avant. Or, sur notre esquisse, les grands manteaux des princes sont également ouverts sur l'avant et non sur le côté, tels que le sont normalement ceux de l'ordre du Saint-Esprit. Souhaitant s'inspirer du tableau de Gérard, le peintre n'a-t-il pas fait une confusion avec les manteaux de pair portés le jour du sacre et très similaires dans leur forme (Ill. 13 et 14) ?

Tant pour la scène représentée que pour sa propre histoire, cette esquisse préparatoire est une intéressante acquisition pour le musée. Elle constitue la dernière représentation d'une cérémonie de l'ordre du Saint-Esprit. L'évènement n'ayant cependant pas eu l'importance pour Louis-Philippe qu'il avait pour Charles X, la commande ne fut pas prioritaire et, symboliquement, le tableau ne fut jamais réalisé.

L'esquisse est aujourd'hui exposée dans la grande vitrine de la salle des ordres royaux, aux côtés du grand manteau, de la masse, du bâton de héraut, d'un collier et d'écrins, témoins de l'histoire de l'ordre du Saint-Esprit sous la Restauration.

Tous mes remerciements à Anne de Chefdebien, Coralie Duserre, Christophe Guimaraes, Dominique Henneresse, Frédéric Lacaille, Jean-Christophe Palthey et Patrick Spilliaert pour leur aide précieuse.

Archives :

- Archives du musée de la Légion d'honneur, Fonds « Tiolier », Registre O 1808, cartons n°12 et 13.
- Archives de la Manufacture nationale de Sèvres.
- Archives des musées nationaux : 2 DD 5 ; 2 DD 9 ; 2 DD 12.

Crédits Photographiques :

- Ill 6, 9, 10, 11, 12, 13 - © RMN - Grand Palais.

42 Archives du musée de la Légion d'honneur, fonds « Tiolier », carton n° 12.

43 Sacre de Charles X à Reims, le 19 mai 1825, baron Gérard (1770-1837), châteaux de Versailles et de Trianon, Inv. MV1792.

Bibliographie :

- Alcouffe (Daniel), « L'Ordre du Saint-Esprit : la chapelle », in *Revue du Louvre, la revue des musées de France*, 1994, n° 1, p.29-42.
- Dillemann (Georges), « Souvenirs de l'ordre du Saint-Esprit », in *Revue de la Société des Amis du musée de l'Armée*, Paris, 1984, n° 89, p. 59-72.
- Garnier-Pelle (Nicole), Spilliaert (Patrick), Grange (Astrid), *D'or et d'argent. Décorations des princes de Condé et du duc d'Aumale*, Saint-Rémy-en-l'Eau, Éditions Monelle Hayot, 2014.
- Lacaille (Frédéric), « Le dernier sacre des Bourbons », in *Sacres royaux de Louis XIII à Charles X*, Paris, Éditions du patrimoine, 2014.
- Leclerc (Jean-Paul), « Le grand manteau de chevalier de l'ordre du Saint-Esprit au musée de la Légion d'honneur », in *Bulletin de la Société des amis du musée de la Légion d'honneur et des ordres de chevalerie*, Châtellerault, 1994, n° 5, p. 21-29.
- Miel (François-Antoine-Marie), *Histoire du Sacre de Charles X dans ses rapports avec les Beaux-arts et les Libertés publiques de la France*, Paris, C. L. F. Panckoucke Éditeur, 1825
- Panhard (Félix), *L'Ordre du Saint-Esprit aux XVIII^e et XIX^e siècles. Notes historiques et biographiques sur les membres de cet ordre depuis Louis XV jusqu'à Charles X, 1715-1830*, précédé d'un précis historique, Paris, Librairie heraldique de J-B Dumoulin, 1868.
- Pinoteau (Hervé), *État de l'ordre du Saint-Esprit en 1830 et la survivance des ordres du roi*, Paris, Nouvelles Éditions Latines, 1983.
- Pinoteau (Hervé), *Études sur les ordres de chevalerie du roi en France, et tout spécialement de Saint-Michel et du Saint-Esprit*, Paris, Le Léopard d'or, 1995.
- Soulié (Eudore), *Notices du musée impérial de Versailles*, conservateur-adjoint des Musées Impériaux, chargé du service du musée de Versailles, Imprimerie des Musées Impériaux, Paris, 1860.
- Spilliaert (Patrick), *Les insignes de l'ordre du Saint-Esprit. Colliers, croix, plaques, chapelets et autres ornements distribués à Messieurs les chevaliers, prélates et officiers des Ordres du roi*, Paris, Le Léopard d'or, 2016.
- Vanier (Henriette), « Les costumes de l'ordre du Saint-Esprit, à propos d'un manteau de chevalier conservé au musée du costume », in *Bulletin du musée Carnavalet*, Paris, 1972, n° 1, p. 2-12.
- Wiesinger (Véronique), de Chefdebien (Anne), « Les archives de l'ordre du Saint-Esprit au musée de la Légion d'honneur », in *Bulletin de la Société des Amis du musée de la Légion d'honneur et des ordres de chevalerie*, Châtellerault, 1994, n° 5, p. 40-53.
- Zafran (Eric), « Six drawings by Develly », in *Journal of the Museum of Fine Arts*, Boston, 1991, Vol. 3, p. 77-86.
- Domaine d'Orléans. *Catalogue des tableaux modernes, portraits historiques, dessins, gouaches, pastels, statues et bustes en marbre et en bronze, provenant des collections du feu roi Louis-Philippe*, 28 avril 1851.
- Indicateur des tableaux, portraits et sculptures du musée de Versailles, par salles et par ordre de dates dans chacune d'elles ; suivi de la description des statues, bronzes, bosquets et pièces d'eau du parc*, Imprimerie de Marlin, Versailles, 1837.
- Notice des peintures et des sculptures du palais de Versailles*, Paris, Imprimerie de Crapelet, 1837.
- Notice historique des peintures et des sculptures du Palais de Versailles*, Imprimerie de L.B. Thomassin et Cie, Paris, 1837.
- Sacre de Sa Majesté Charles X. À Reims 1825. Instruction pour MM. les chevaliers et commandeurs de l'ordre du Saint-Esprit, sur la cérémonie de cet ordre, qui aura lieu à Reims le lendemain du Sacre et du Couronnement de Sa Majesté Charles X*, Paris, Imprimerie royale, 1825, Bibliothèque nationale de France, côte 4°LI1461.